

Table des matières

La province d'Hispania élit son prieur provincial..... 1

Élection du nouveau Prieur provincial de la Province Romaine de Sainte-Catherine de Sienna 2

Élection du nouveau Prieur provincial de la Province de Saint Dominique en Italie..... 2

Élection du nouveau Prieur provincial de la Province de Saint Thomas d'Aquin en Italie 3

La Commission liturgique lance "liturgia.op.org" 3

Nouveau Prieur Provincial de la Province de St. Joseph Travailleur, Nigeria et Ghana 4

Frères Coopérateurs Dominicains : appelés à servir comme Disciples et Missionnaires. 5

Rencontre entre l'ICLDF et l'APCLDF 6

Le Maître de l'Ordre érige un nouveau monastère de l'Ordre au Nigeria 7

La figure de saint Dominique est-elle encore pertinente aujourd'hui ? 9

La province d'Hispania élit son prieur provincial



1 Frère Jesús Díaz Sariego, OP, Prieur provincial.

Le 2 juillet 2021, les frères capitulaires du chapitre provincial de la province d'Hispania, réunis à Caleruega (Burgos), ont élu le frère Jesús Díaz Sariego, OP, comme leur Prieur provincial. Le Maître de l'Ordre, Frère Gerard Francisco Timoner III, OP, a confirmé son élection, frère Jesús a accepté l'élection le même jour et a fait sa profession de foi.

Le frère Jesús occupe la fonction de Prieur provincial depuis 2016. La fois précédente, comme il s'agissait de la naissance d'une nouvelle province, il avait été nommé par le Maître de l'Ordre de l'époque, le frère Bruno Cadoré, OP, après consultation de tous les frères des trois provinces en cours d'unification. Frère Jesús a été élu par les capitulaires représentant tous les membres de la province d'Hispania.

Frère Jesús est né à Riosa (Asturies) en 1962, a fait sa première profession en septembre 1983 et a été ordonné prêtre à Salamanque en 1989. Il a étudié la philosophie et les sciences de l'éducation. Il a obtenu une licence en théologie à l'Institut théologique San Esteban de Salamanque et une licence en théologie à la Faculté de Théologie de Fribourg, où il a également obtenu un doctorat en théologie.

Frère Jesús a enseigné à la Escuela de Magisterio Fray Luis de León de Valladolid, à la Faculté de Théologie San Esteban de Salamanque, à la Faculté de Théologie San Vicente Ferrer de Valence, et dispensé des cours en ligne sur

DOMUNI et à la Escuela de Magisterio. Il a également donné des cours de formation théologique à Lima et au Salvador.

Il a été formateur de postulants de 1996 à 2001 à Valladolid, maître des étudiants de 2002 à 2006 à Salamanque, responsable provincial des études de la Province d'Espagne de 2008 à 2013 et socius du provincial de la Province d'Espagne de 2006 à 2015. Depuis novembre 2017, il est vice-président de la Conférence Espagnole des Religieux (CONFER). Nous confions à vos prières le service de notre frère à l'Ordre et l'Église. ■

Élection du nouveau Prieur provincial de la Province Romaine de Sainte-Catherine de Sienne



2 Prieur provincial – Chapitre de la Province Romaine de Sainte Catherine de Sienne

Le frère Antonio Cocolicchio, OP, a été élu Prieur provincial lors du Chapitre de la Province Romaine de Sainte Catherine de Sienne qui s'est tenu au Couvent de Saint Dominique à Fiesole, Italie. Après la confirmation par le Maître de l'Ordre des Prêcheurs, fr. Gerard Timoner III, OP, le 5 juillet 2021, le fr. Antonio l'a acceptée et il a fait sa Profession de Foi.

Né le 9 décembre 1969, le fr. Antonio est entré dans l'Ordre en 1987 et a fait sa profession en 1989. Après avoir terminé ses études institutionnelles à l'Université pontificale Saint-Thomas d'Aquin (Angelicum) à Rome, il a été ordonné prêtre le 25 juin 1994.

Il a occupé les fonctions suivantes dans la Province et dans l'Ordre : prêtre assistant à Santa Maria del Rosario à Prati (Rome) de 1994 à 1996 ; prieur du couvent de Santa Maria sopra Minerva de 2000 à 2009 ; supérieur et prêtre à San Marco à Florence de 2010 à 2013 ; promoteur provincial des Fraternités laïques de Saint Dominique ; promoteur provincial des Fraternités sacerdotales et de la famille dominicaine ; vicaire du Maître de l'Ordre pour le Monastère des Sts. Dominique et Sixte à Santa Maria del Rosario à Rome et au monastère du Très Saint Rosaire à Marino (Rome) ; directeur spirituel de l'Association publique des fidèles de Saint Jean-Paul II et du groupe romain des Caterinati ; vice-président du Centre International d'études Catheriniennes ; prieur du couvent de Santa Maria sopra Minerva de 2018 jusqu'à son élection comme Prieur provincial.

En assumant le rôle de Prieur provincial, le fr. Antonio servira la Province fort de ses nombreuses années d'expérience pastorale et de sa fervente dévotion à la patronne de la Province, Sainte Catherine de Sienne, qu'il a constamment prêchée dans ses ministères. Nous recommandons à vos prières le service de notre frère dans l'Ordre et dans l'Église. ■

Élection du nouveau Prieur provincial de la Province de Saint Dominique en Italie



3 Le frère Daniele Drago, OP, Prieur provincial de la Province de Saint Dominique en Italie

Le frère Daniele Drago, OP, a été élu Prieur provincial lors du Chapitre de la Province de Saint Dominique en Italie qui s'est tenu au Couvent de

Saint Dominique à Bologne, Italie. Après la confirmation par le Maître de l'Ordre des Prêcheurs, frère Gerard Timoner III, OP, le 5 juillet 2021, le fr. Daniele l'a acceptée et il a fait la Profession de Foi.

Né à Pise le 24 avril 1976, le fr. Daniele est docteur juris utriusque et professeur de droit canonique à l'Université pontificale Saint-Thomas d'Aquin (Angelicum) de Rome et à la Faculté de théologie d'Émilie-Romagne. Juriste ecclésiastique, il est également juge au Tribunal ecclésiastique interrégional Flaminio de Bologne.

Au cours des onze dernières années, il s'est principalement consacré à la formation, d'abord en tant que maître des étudiants, puis comme maître des novices. Parmi ses ouvrages, citons "Diritto di formarsi e formarsi nel diritto" publié en 2019, et "I Canoni dello Spirito" en 2021.

Nous recommandons à vos prières le service de notre frère à l'Ordre et à l'Église. ■

Élection du nouveau Prieur provincial de la Province de Saint Thomas d'Aquin en Italie



4 Le fr. Francesco Maria Ricci, OP

Le fr. Francesco Maria Ricci, OP, a été élu Prieur provincial lors du Chapitre de la Province de Saint Thomas en Italie qui s'est tenu au Couvent de Madonna dell'Arco à Naples. Après la confirmation le 6 juillet 2021 par le Maître de l'Ordre, le frère Gerard Timoner III, OP, le fr. Francesco a accepté l'élection et a fait sa Profession de foi.

Né à Cerignola, dans la province de Foggia, le 17 septembre 1959, le Frère Francesco est entré dans l'Ordre en 1983 et a été ordonné prêtre le 24 juin

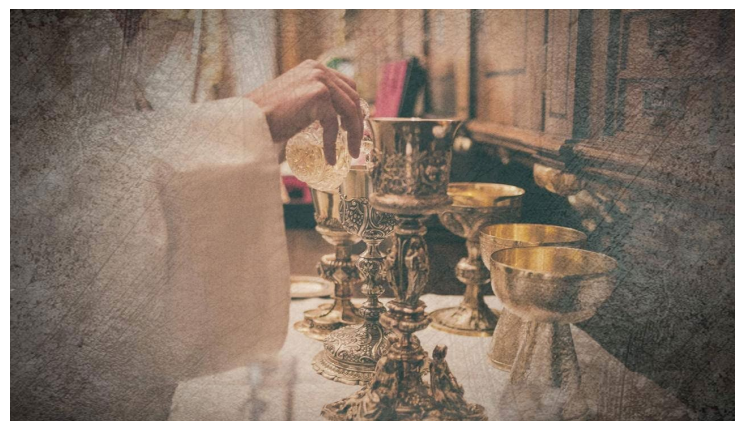
1989. Après son noviciat à Bologne, il a poursuivi ses études à Naples, à la Faculté Pontificale de Théologie d'Italie du Sud, section Saint Thomas, et a obtenu sa licence en mariologie à la Faculté Pontificale de Théologie (Marianum) de Rome, puis son doctorat en théologie à l'Angelicum.

En 1994, le Maître de l'Ordre, Fr. Timothy Radcliffe, OP, l'a nommé Secrétaire de la Postulation Générale. Son long service à la Curie générale de l'Ordre a comporté d'autres fonctions liées à la Basilique de Sainte Sabine, pour laquelle il a travaillé sur divers projets de restauration et de promotion.

À la fin de son mandat en 2015, il est retourné dans sa province et il a été affecté au couvent de San Domenico Maggiore à Naples, où il a ensuite exercé la fonction de prieur, tout en poursuivant son ministère de postulateur de certaines causes auprès de la Congrégation pour les causes des saints. Il était également impliqué dans différents ministères de prédication ainsi que dans l'animation de plusieurs congrégations de femmes religieuses.

Nous recommandons à vos prières le service de notre frère à l'Ordre et à l'Église. ■

La Commission liturgique lance "liturgia.op.org"



Un nouveau site Internet entièrement dédié à la liturgie dominicaine a été lancé par la Commission Liturgique de l'Ordre (Commissio Liturgicæ Internationalis Ordinis Prædicatorum, CLIOP). On peut y trouver des documents utiles relatifs à la liturgie de l'Ordre des Prêcheurs, notamment la dernière révision du calendrier général de l'Ordre

(2019), les calendriers des différentes provinces qui ont déjà terminé le processus d'approbation, ainsi que les livres liturgiques officiels et les textes liturgiques révisés à la lumière du Concile Vatican II. Il s'agit en fait d'une archive virtuelle qui rassemble tous les documents officiellement approuvés au cours des dernières années.

Nommée en novembre 2020, la Commission Liturgique est actuellement engagée dans plusieurs grands projets sur lesquels elle travaille depuis quelques années et qu'elle entend maintenant finaliser. Parmi ceux-ci figurent la traduction en anglais du Propre de l'Ordre des Prêcheurs pour le Missel romain et la révision des calendriers provinciaux en attente de l'approbation du Saint-Siège.

Depuis la nomination de la commission, il existe aussi une sous-commission de musique sacrée chargée de travailler sur les aspects musicaux de la liturgie. Le site Internet présentera également les activités et les projets de la sous-commission, parmi lesquels figurent certaines compositions dans la tradition dominicaine.

L'un des plans de la commission pour le développement futur du site réside dans l'ajout de textes de la tradition des Prêcheurs tenant compte des différentes formes de vie dominicaine. Le site accueillera éventuellement des contributions de textes liturgiques ainsi que des informations sur les projets liturgiques des provinces de l'Ordre et de toutes les branches de la famille dominicaine.

Grâce à ce site, la commission espère favoriser l'unité et l'harmonie de la vie liturgique dominicaine dans l'ensemble de l'Ordre. ■

Fr. Dominik Jurczak OP

Nouveau Prieur Provincial de la Province de St. Joseph Travailleur, Nigeria et Ghana

Frère Modestus Ngwu, OP, a été élu Prieur provincial lors du chapitre de la Province de Saint Joseph Travailleur, Nigeria et Ghana, qui s'est tenu au couvent de Saint Thomas d'Aquin à Ibadan, Nigeria. Après la confirmation par le Maître de l'Ordre des Prêcheurs, frère Gerard Timoner III, OP,

le 27 juillet 2021, frère Modestus a accepté l'élection et a fait la profession de foi.

Né le 18 juillet 1970 de Callistus Ngwu et de Roseline Ngwu, frère Modestus est entré dans l'Ordre en 1994 et a fait sa profession simple en 1995. Il a terminé ses études institutionnelles à l'Institut dominicain de philosophie et de théologie d'Ibadan et a été ordonné prêtre le 11 septembre 2004.

Il a occupé les fonctions suivantes dans la Province et dans l'Église : curé associé de la paroisse St. Paul à Oyigbo, au Nigeria, de 2004 à 2009 ; vicaire paroissial de la paroisse St. Augustine à Humboldt, au Canada, de 2009 à 2010 ; administrateur paroissial de la paroisse Sacred Heart à Watson, au Canada, de 2010 à 2013 ; curé de la paroisse St. Mary Parish à Fox Valley, de 2013 à 2016 ; aumônier de la Bishop Murray High School, Saskatoon, de 2013 à 2015 ; aumônier de la Holy Cross High School, Saskatoon, de 2013 à 2015 ; du Bethlehem Catholic High School, Saskatoon, de 2015 à 2016 ; du Regional Psychiatric Center, Saskatoon, de 2014 à 2016 ; de la résidence de formation en pastorale clinique, Hershey Medical Center, PA, États-Unis, de 2017 à 2018 ; aumônier catholique du Hershey Medical Center, Hershey, de 2016 à 2021.

Frère Modestus a beaucoup prêché sur la beauté de Dieu dans la nature en tant qu'elle révèle un mystère qui la dépasse. L'ouvrage qu'il a publié, "The Splendor of the Prairies and Grace in Horror" a reçu des éloges à Saskatoon, au Canada. Le frère Modestus se caractérisera sûrement dans son



5 Frère Modestus Ngwu, OP

service en tant que Provincial par son amour pour la fraternité, son amabilité, sa simplicité et sa spontanéité dans le service, son dévouement au devoir qui a témoigné à l'égard des paroissiens et du personnel hospitalier. Confiants dans la miséricorde et la force de Dieu, nous recommandons à vos prières le service de notre

frère Modestus à l'Ordre et à l'Église. ■

Frères Coopérateurs Dominicains : appelés à servir comme Disciples et Missionnaires



Dans sa lettre au Maître de l'Ordre, "Praedicator Gratiae", le pape François écrit : « En notre temps, caractérisé par un changement d'époque et de nouveaux défis pour la mission évangélisatrice de l'Église, Dominique peut donc être une source d'inspiration pour tous les baptisés qui sont appelés, en tant que disciples missionnaires, à rejoindre toutes les "périphéries" de notre monde en diffusant la lumière de l'Évangile et l'amour miséricordieux du Christ. (...), à coopérer aux efforts mis en œuvre pour 'enfanter un monde nouveau où nous serons tous frères, où il y aura de la place pour chacun des exclus de nos sociétés, où resplendiront la justice et la paix' ». Il appelle tous les dominicains à être à l'avant-garde d'une nouvelle proclamation de l'Évangile, qui puisse parler au cœur des hommes et des femmes de notre temps et éveiller en eux la soif de la venue du Royaume du Christ fait de sainteté et de paix.

Frère Gerard Francisco Timoner III, OP, Maître de notre Ordre, en développant l'appel du pape François à notre Ordre déclare : « 'Parlant soit avec Dieu, soit de Dieu', saint Dominique incarnait une synergie de contemplation et d'action et était un exemple de disciple-missionnaire, appelé à suivre le chemin de l'Évangile et envoyé pour le prêcher. Il est intéressant de réfléchir au fait que le Saint Père utilise plutôt le terme de missionnaire-disciple. Peut-être le Pape François nous invite-t-il à

comprendre que le Dieu qui nous envoie en mission est le même Dieu qui est présent partout et qui nous invite constamment à le suivre en tant que disciples ».

L'appel lancé par le pape François et le Maître de notre Ordre à tous les dominicains à servir comme disciples-missionnaires est d'autant plus prophétique que la Commission permanente pour la vocation de frère coopérateur poursuit le travail qui lui a été confié par le Chapitre général de 2019 à Bien Hoa (cf. nn.189-198). Cet acte du Chapitre général de 2019 a été un événement historique ; plus important encore, il a constitué un moment déterminant en réaffirmant la présence essentielle pour notre monde contemporain de la vocation et du ministère des frères coopérateurs dans la réalisation de la mission et du charisme de notre Ordre.

Le ministère de frère coopérateur existe dans la vie de notre Ordre depuis sa fondation. Les exemples sont nombreux à travers ces huit cents ans d'histoire et témoignent de la richesse, de la diversité et les défis de ce ministère pour répondre aux besoins de l'Église, en particulier parmi les martyrs de la foi. Inspirés par l'appel du pape François et du Maître de notre Ordre à renouveler notre mission et notre charisme en tant que missionnaires et disciples-prédicateurs de la grâce, nous avons été chargés de présenter une vision radicalement nouvelle du ministère de l'évangélisation et de la formation de disciples. Nous avons aussi été appelés à définir de nouvelles initiatives pour la formation et le ministère des frères coopérateurs qui répondent aux besoins urgents de notre monde d'aujourd'hui et de demain et qui enthousiasment les jeunes qui rejoignent notre Ordre en tant que frères coopérateurs, disciples-missionnaires et prêcheurs de la grâce.

En collaboration avec le travail de la Commission permanente, une Commission théologique a été constituée (cf. ACG Bien Hoa 2019, n. 199) dont la charge est « d'entreprendre des recherches théologiques sur la vocation du frère coopérateur ». La publication de cette recherche permettra d'approfondir la spécificité de la vocation de frère coopérateur dans l'Ordre et dans l'Église.

La Commission permanente s'est réunie à plusieurs reprises afin de remplir sa mission. Elle a entrepris

d'identifier plusieurs projets et initiatives susceptibles de mobiliser tous les frères coopérateurs de notre Ordre ainsi que tous les membres de la Famille Dominicaine, pour participer à la création et à la mise en œuvre d'une nouvelle approche qui réponde aux besoins de l'Église et d'un monde qui a besoin de guérison, d'espoir et d'une paix durable. La Commission entame actuellement les préparatifs d'un plan à long terme. Nous invitons tous les membres de la Famille Dominicaine à contribuer à la formulation de ce plan en contactant l'un des membres de la Commission permanente dont la liste figure ci-dessous.

Pour reprendre les mots du pape François, « puisse l'Ordre des Prêcheurs, aujourd'hui comme hier, se trouver à l'avant-garde d'une proclamation renouvelée de l'Évangile, qui puisse parler au cœur des hommes et des femmes de notre temps et éveiller en eux la soif de l'avènement du royaume de sainteté, de justice et de paix du Christ ! » [i]

En allant de l'avant pour créer une image et un ministère renouvelés pour les frères coopérateurs dominicains dans notre monde, nous nous souvenons de l'invitation de Jésus « passons sur l'autre rive » (Mc 4, 35). Suivons-le, ainsi que ses disciples, dans leur voyage au cœur des terres païennes pour annoncer le message du Royaume. N'ayons pas peur de franchir toutes les frontières, même jusqu'aux extrémités du monde, et accueillons dans notre maison commune les égarés, les derniers, les plus petits, les mal-aimés, les indésirables, les victimes de l'esclavage et de la traite humaine et ceux qui sont contraints de vivre à la périphérie de la société humaine dans un anonymat assourdissant. Amen[iii]

Frères membres de la Commission permanente :

- Daniel-Mario Chukwuma Ibezim, OP
- Herman Johnson OP
- Mark Padrez, OP, Secrétaire
- Xavier Plassat, OP
- Ignatius Perkins, OP, Président
- Joseph mai van Tuyen, OP

24.06.2021, Fête de la Nativité de saint Jean Baptiste ■

Rencontre entre l'ICLDF et l'APCLDF



6 ICLDF Meets APCLDF

Le dimanche 16 mai 2021, le Conseil International des Fraternités Laïques Dominicaines (ICLDF) a tenu une réunion fraternelle avec le Conseil Asie-Pacifique des Fraternités laïques dominicaines (APCLDF).

Les rencontres régionales initiées par l'ICLDF visent à renforcer la collaboration fraternelle pour la mission de prédication ainsi qu'à favoriser le rapprochement et la mise en commun des grâces reçues.

Le Conseil Asie-Pacifique des Fraternités Laïques Dominicaines (APCLDF) représente les laïcs dominicains de la région Asie-Pacifique et a pour objectif de mener à bien la mission de prédication en collaboration avec la Famille dominicaine, face aux défis du monde et de cette région en particulier.

La région Asie-Pacifique regroupe trente-quatre pays du Sud-Est asiatique, de l'Asie de l'Est et du Sud, du Pacifique et des îles Salomon. Actuellement, il y a environ 118.000 laïcs dominicains répartis dans 1.489 fraternités présentes en Australie, à Hong Kong, en Inde, en Indonésie, au Japon, à Macao, au Pakistan, aux Philippines, au Sri Lanka, à Taiwan et au Vietnam.

Les sujets à l'ordre du jour comprenaient la présentation des deux membres du Conseil qui ont respectivement adressé leurs salutations, les faits marquants d'une longue série d'activités menées par l'APCLDF (présentées par Mme Tabayoyong et agrémentées d'un montage photos réalisé par

Belen L. Tangco), le souhait que les assemblées régionales puissent se tenir sur place avec l'autorisation écrite du Maître de l'Ordre, lorsque les conditions sanitaires le permettent, et les statuts régionaux révisés et approuvés par l'APCLDF en session plénière qui seront présentés au Maître par l'intermédiaire du Promoteur Général.

Les participants pour la ICLDF étaient Juan Ubaldo Lopez Salamanca, promoteur général, Gabriel Silva (ECLDF Europe, coordinateur), Christine Husson (DLIPC USA-Canada, trésorière), Susana Brittos (COFALC Amérique latine et Caraïbes, coordinatrice de Justice et Paix), Epiphane Yelome (ACLDF Afrique, conseiller) et Belen Lorezca-Tangco (APCLDF Asie-Pacifique, secrétaire). Le Socius du Maître pour l'Asie-Pacifique, Frère Raj Mannes Amirtha, était présent en tant qu'invité.

L'APCLDF était représentée par Marian Navarro Yap (vice-coordonateur pour Hong Kong et coordinateur pour l'Asie de l'Est), Robertus Belarminus Adi Ismawan, président de la fraternité laïque Saint Martin de Porres de Yogyakarta, Indonésie (représentant Theophilus Atmadi, coordinateur pour Justice et Paix), Estrella Jona B., présidente de l'APCLDF, Tabayoyong (Philippines, secrétaire), June Ross (Australie, coordinatrice pour l'Australie, les îles Salomon et la Papouasie-Nouvelle-Guinée), Nery Francis Estoquia (Philippines, coordinateur pour l'Asie du Sud-Est), Tinna Christanty (Indonésie, trésorière) et Belen Lorezca-Tangco (présidente-coordinatrice). Nous remercions Vicente Libo-on pour son assistance technique pendant la réunion. ■

Estrella Tabayoyong
Secrétaire de l'APCLDF

Le Maître de l'Ordre érige un nouveau monastère de l'Ordre au Nigeria

Le 26 juin 2021, le Maître de l'Ordre, frère Gerard Francisco Timoner, III, OP, a érigé et intégré le Monastère du Saint Sacrement, Ilorin, comme monastère de l'Ordre. Il est arrivé au Nigeria le 24 juin. Tôt le lendemain, le provincial de la Province de St Joseph Travailleur, Nigeria et Ghana, frère Richard Ogedengbe, OP, le Maître et le Socius pour

l'Afrique, frère Charles Ukwe, OP, se sont envolés pour Ilorin et ont été joyeusement accueillis au



7 Les moniales dominicaines avec le Maître de l'Ordre, Frère Gerard Francisco Timoner, III, OP, le Provincial de la Province de St Joseph Travailleur, Nigeria et Ghana, Frère Richard Ogedengbe, OP, le Maître et le Socius pour l'Afrique, Fr. Charles Ukwe, OP

monastère par les sœurs avec des chants, des tambours et des danses.

Ils ont été introduits dans la salle à manger pour le petit déjeuner. Après le petit déjeuner, Sr Mary Ann a emmené ses visiteurs découvrir le monastère et leurs projets qui comprennent la culture de plantes comme les bananes plantains, les bananes, les ignames, le manioc, les oranges et les mangues, et une petite plantation de palmiers ; et l'élevage d'animaux qui comprend la porcherie, la volaille, les poissons, l'héliciculture (élevage d'escargots) et l'apiculture. D'autres projets sont la production de pain d'autel, la boulangerie et la couture (elles ont fabriqué les magnifiques vêtements utilisés pour l'occasion qui étaient un cadeau à emporter pour les prêtres et les évêques).

Le monastère avait fait peau neuve avec de belles décorations, principalement aux couleurs dominicaines, noir et blanc, réalisées par les sœurs dominicaines de Lagos et Ibadan. Elles étaient arrivées deux jours plus tôt pour aider à mettre les choses en place. De l'extérieur, on pouvait observer des signes de fêtes et noter une fois à l'intérieur du monastère, le climat de grande attente qui régnait. La cour prévue pour la célébration de la messe a reçu une touche spéciale de décoration avec des rubans, des couronnes et des guirlandes ; et en particulier, l'autel et le sanctuaire, où des auvents et des sièges ont été installés. Tout était donc apprêté afin que le peuple de Dieu se réunisse le

lendemain pour assister à la lecture du décret d'érection du monastère et à la profession religieuse des sœurs. Le jour tant attendu depuis 26 ans était enfin arrivé. Tout le monde était ravi et joyeux. ■

Aux premières heures de la matinée du 26 juin, le ciel s'est ouvert et la pluie est tombée sans discontinuité. Les gens pensaient que cela allait gâcher la fête. Mais c'étaient des averses de bénédiction du Seigneur. Au moment de la longue procession des servants d'autel, des sœurs qui allaient faire leur profession, des prêtres et des évêques, vers le lieu de la messe, la pluie s'est arrêtée pour que la procession puisse avoir lieu. Puis, elle a repris pendant l'homélie. À la fin de la messe, qui a duré quatre heures et quinze minutes, le soleil s'était levé et le sol était sec, ce qui a permis aux sœurs nouvellement professes et à leurs invités de prendre des photos dans un environnement asséché.

Quatre évêques étaient présents à la messe : l'archevêque Gabriel Abegurin, l'archevêque d'Ibadan, qui était le célébrant principal ; l'évêque Paul Olawoore, l'évêque d'Ilorin ; l'évêque Ayo-Maria Atoyebi, OP, l'évêque émérite d'Ilorin ; et l'évêque John Oyejola du diocèse d'Oshogbo.

Il y avait environ 15 prêtres dominicains et 10 prêtres diocésains, de nombreuses sœurs dominicaines, des religieux et religieuses de différents instituts religieux du diocèse d'Ilorin. Des bienfaiteurs et bienfaitrices du monastère, ainsi que des sympathisants, étaient présents pour vivre la joie de cette journée. Quelques représentants des Fraternités laïques dominicaine de tout le pays étaient présents. La chorale des frères étudiants du prieuré St. Thomas Aquinas, Ibadan, a chanté magnifiquement lors de la messe. La présence massive des différentes branches de la famille dominicaine au Nigeria a clairement montré qu'il s'agissait vraiment d'une célébration de la famille.

Le décret d'érection du monastère a été lu au début de la messe. Onze sœurs ont fait leur profession solennelle et quatre ont fait des vœux simples. Pendant les Vêpres, une postulante a été admise au noviciat. Dans son homélie, le Maître de l'Ordre a remercié Dieu pour ses merveilleuses bénédictions, pour l'érection canonique du

Monastère du Saint Sacrement à Ilorin. Il a fait remarquer que les sœurs étaient devenues une bouffée d'air frais puisqu'un monastère était érigé en Afrique alors que l'Ordre avait demandé au Saint-Siège la suppression de 13 monastères en Europe au cours des quatre dernières années pour manque de vocation. Il leur a dit qu'elles étaient devenues par leur profession les plus jeunes moniales de l'Ordre.

Le Maître a souligné le fait que les moniales contemplatives évangélisent par leur pratique de la perfection de la charité. Le fait d'embrasser la vie religieuse ne rend pas parfait, mais peut aider à perfectionner la charité. Les conseils évangéliques de chasteté, pauvreté et obéissance ne sont pas des fins mais des moyens pour devenir parfaits dans l'amour. Ils ont le pouvoir d'évangéliser par le témoignage de leurs manifestations complètes et variées. Ces conseils aident à l'imitation du Christ, celui qui se révèle comme amour. L'obéissance nous permet d'écouter dans le contexte de la communauté.

Tout ce qui concerne notre consécration religieuse, notre vocation, notre ministère, notre prière et notre communauté est réuni par la volonté de Dieu. L'obéissance est un principe d'unité qui réside dans le sacrement de l'unité qu'est l'Eucharistie. Nous restons les symboles de l'unité dans l'Église, avec le Pape -évêque de Rome- et l'évêque de notre diocèse, symboles de notre unité. L'obéissance nous aide à nous écouter les uns les autres car la vérité est disponible dans le contexte de la communauté de foi. Le Maître explique que « Le conseil évangélique de chasteté vise à parfaire notre amour les uns pour les autres ; les conseils étant ordonnés à la perfection de la charité, le premier péché contre la chasteté est le manque d'amour. La chasteté exprime l'importance de notre corps dans le mystère de notre foi avec l'espérance de la résurrection de notre corps. Notre corps est rendu saint dans l'Incarnation et la Résurrection de Jésus. En tant que prêcheurs du Verbe fait chair, nous proclamons la sainteté de notre existence corporelle. » Il a déclaré que la pauvreté évangélique est ancrée sur la première communauté de croyants qui ont partagé leurs biens afin que personne ne soit dans le besoin.

Le Maître a affirmé que « La pauvreté évangélique est une solution chrétienne à la pauvreté économique et spirituelle. » Comme la communauté apostolique, le partage des biens devient un signe complet du Royaume de Dieu. Il a rappelé aux moniales qu'en vivant fidèlement et joyeusement la vie monastique dominicaine, « vous participez à l'œuvre d'évangélisation de l'Église, car les conseils évangéliques ont le pouvoir d'évangéliser non seulement vous mais aussi les personnes qui viennent à vous connaître ». En outre, par leur apostolat particulier de l'adoration eucharistique, en priant pour les besoins de l'Église et du monde, elles soulignent le lien entre les vœux et l'Eucharistie. Le Maître poursuit en décrivant le monastère « comme une usine de prière » où les moniales intercèdent constamment pour l'Église et le monde, ainsi que pour les personnes qui les approchent pour prier pour leurs besoins.

Les sœurs ont répondu positivement à l'interrogation sur leur disponibilité à vivre leur consécration religieuse devant le Seigneur. Après le chant de la litanie des Saints, le Maître de l'Ordre a reçu leurs vœux. Il leur a également remis leurs anneaux, signe de leurs fiançailles avec le Seigneur.

La messe s'est terminée à 14h15. Même si la cérémonie a duré quatre heures et quinze minutes, elle était si vivante que personne n'était pressé de partir. En somme, ce fut une belle célébration, joyeuse et pleine d'esprit. Après la célébration liturgique, tout le monde a eu de quoi manger et boire. ■

fr. Charles UKWE, OP

La figure de saint Dominique est-elle encore pertinente aujourd'hui ?

Célébration du jubilé de la Province de Malte



Les Dominicains de la Province Saint Pie V de Malte ont officiellement célébré le Jubilé le 24 mai, mémoire de la Translation de notre père saint Dominique. L'archevêque Charles J. Scicluna a présidé la messe avec les frères et les membres de la Famille Dominicaine. Cette célébration eucharistique s'est tenue au couvent dédié à Notre-Dame de la Grotte qui est également maison de formation et curie provinciale.

L'Archevêque Scicluna dit que la phrase de St Paul, « j'ai été établi prédicateur et apôtre, chargé d'instruire les païens dans la foi et la vérité » (1 Tm 2,7) résume le charisme et la vocation de Dominique. Cette identité confirmée l'a conduit à placer la sainteté et la dignité de la personne humaine au centre de la prédication lorsqu'il s'est attaqué aux hérésies cathares et albigeoises qui méprisaient le corps humain et les relations humaines, voire le mariage. La prédication de Dominique pouvait alors être considérée comme une célébration de la création de Dieu, au cœur de laquelle se trouve l'image du Créateur imprimée de manière unique sur chaque être humain, racheté par l'amour de Dieu en Christ.

Le titre donné à Dominique – Praedicator Gratiae – est intimement lié à la manière dont Dieu a révélé son amour pour nous tous, à savoir, par sa miséricorde qui est accordée comme un pur don. Le fait que l'Ordre ait choisi comme thème principal du Jubilé la convivialité et la fraternité autour de la table de Dominique nous rappelle à tous que, de

même que manger est une activité humaine vitale, notre gratitude pour l'attention indéfectible de Dieu devrait s'exprimer par un amour, une compassion et une fraternité tangibles envers tous.

Enfin, l'archevêque a demandé si la figure de Dominique était encore pertinente aujourd'hui. Ce n'est même pas une question à se poser puisque le besoin de prêcher et d'évangéliser est plus urgent que jamais. La nécessité de notre prédication correspond à la soif humaine perpétuelle pour la compassion et la vérité remplie de grâce offerte par le Seigneur. Prions pour que les communautés dominicaines puissent répandre l'arôme merveilleux qui s'est dégagé de la tombe de Dominique lors de cette inoubliable Translation et qui interpelle notre foi dans le mystère pascal du Christ, le message central de notre prédication aujourd'hui. ■



**Curia Generalitia
Fratres Ordinis Praedicatorum**

Piazza Pietro d'Iliria, 1
00153 ROMA

E-MAIL

**idi@curia.op.org
press@curia.op.org**

WEBSITE

**www.op.org
idi.op.org**



**dominicus800.op.org
www.op.org/jubilee-2021-dominicus-800**